L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 AOUT 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 4 AOUT 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif, à 10 1/2 heures A. M., au pétrage de Max Ferran, avenue St-Charles, entre le Boulevard Exposition et la rue Walnut—Dix-sept mulets ; et à midi et demi, à la Presse à Coton Louisiana, au coin des rues Race et Chippewa, dix ânes et un lot de harnais.

Par Albert Paul, No 223 rue Deuane, près Franklin—Un assortiment de meubles de maison et autres articles.

LA CONVENTION BI-MÉTALLIQUE A CHICAGO.

Après de longs débats, après une discussion où les hommes les plus honnêtes, les plus éclairés du pays, et, spécialement, de l'Ouest, se sont fait entendre—la Convention réunie à Chicago s'est ajournée avant hier. Elle a adopté des résolutions appelées à exercer une grave influence sur les destinées économiques de l'Union. Son manifeste est clair et net. Elle y demande, avec insistance, que l'on en finisse avec le système actuel, qui n'a eu d'autre but que de déprécier, puis de démonétiser, l'argent, et elle requiert le législateur d'en revenir au système adopté avant 1873, à savoir : le bi-métallisme. En d'autres termes, la mise, sur le même pied, de l'or et de l'argent, comme moyen d'échange, au taux reconnu alors par toutes les nations—16 onces d'argent pour 1 once d'or.

C'est le régime qui a été adopté, dès les débuts, par les fondateurs de la République américaine ; c'est le régime sous lequel l'Union a grandi et prospéré, et il est à peu près certain que, si l'on ne l'avait pas changé, depuis une vingtaine d'années, l'Union n'aurait pas subir la terrible crise financière qu'elle traverse, en ce moment.

Il n'y a pas à se tromper sur l'importance de cette assemblée, qui comptait dans son sein une foule de citoyens de haute valeur, tels que M. Warner, le président de la ligne bi-métallique, et le gouverneur Waite, du Colorado.

Ce qu'il est de notre devoir de faire remarquer, avant tout, c'est la ferme détermination de l'Ouest, tout entier, de s'en tenir au bi-métallisme. Impossible de n'être pas frappé du ton résolu de ces deux dernières orateurs et de tous ceux qui se sont [illegible] Les hommes de cette vaste contrée, aujourd'hui le cœur de la République américaine, en font une question de vie ou de mort. Toute la population est exaspérée par les souffrances qu'elle a endurées, qu'elle endure encore ; elle est persuadée que la détresse où elle est plongée vient de l'opposition de certains hommes d'Etat de l'Est au frappage de l'argent—d'où la disette de moyens d'échange qui entrave les transactions, qui paralyse les affaires, et elle est résolue à tout, plutôt que de supporter, plus longtemps, un pareil régime.

Tous les partis étaient représentés dans la Convention, et M. Thurman, qui occupait le fauteuil, a eu bien de la peine à empêcher une discussion purement économique de verser sonvent dans l'ornière de la politique. Il y a réussi, cependant, à force de fermeté, d'adresse et d'esprit.

Au milieu de ces débats, très orageux, la loi Sherman n'a pas été épargnée ; plus d'une épithète cruelle a été lancée à l'adresse de son auteur. Le mot de traître a même été prononcé. Lui seul, a-t-on dit, savait ce qu'il faisait, en provoquant le vote de cette funeste loi ; lui seul avait compris qu'elle conduisait droit à la démonétisation de l'argent ; il n'en est pas plus coupable.

On peut affirmer, actuellement, que cette loi, détestable en effet, a vécu. C'est une des premières exécutions qu'aura à faire, prochainement, le Congrès, dès son entrée en session.

Voici, en quelques mots, le résumé des considérants et des résolutions qui ont été adoptés, à l'unanimité, par la Convention :

Attendu que le bi-métallisme est ancien comme le monde ; qu'il a été établi comme base des échanges dans le pays, par les Pères de la République ;

Attendu, qu'en 1873, une loi inoppportune a enlevé à l'argent la place qu'il avait occupée, du tout temps, dans le système monétaire ;

Attendu, que le lendemain de son adoption, le nouveau régime a été condamné par nombre de financiers et d'hommes d'Etat, qui l'ont considéré comme un moyen employé par les détenteurs de l'or, pour déprécier l'autre métal, l'argent ; que les Webster, les James G. Blaine, les John G. Carlisle, même le sénateur Sherman, l'auteur de la loi qui a fait tant de mal, à elle toute seule, au bimétallisme, ont flétri en termes exprès le monométallisme ;

Nous déclarons que toute espèce de compromis est impossible sur cette question, et qu'il faut agir le plus promptement possible ;

Que, pour éviter les crises résultant de la disette des moyens d'échange, il est de toute nécessité, pour les différentes nations du globe, de placer, sur le même pied, l'argent et l'or, comme moyen d'échange, au taux de 16 onces du premier contre une once du second ; que la loi Sherman n'a été proposée qu'en vue d'arrêter le frappage libre de l'argent ; qu'elle est la principale cause des maux qui affligent, à cette heure, le peuple américain, et qu'il est urgent de la rappeler, immédiatement, et sans aucune condition.

En conséquence, le comité chargé des résolutions, a proposé la nomination immédiate d'un comité composé d'autant de membres qu'il y a d'Etats et de Territoires dans l'Union. Ce comité s'entendra avec la ligne nationale bi-métallique, afin de prendre les mesures les plus propres à exercer une toute puissante action sur le Congrès, et lui démontrer les dangers de la démonétisation de l'argent et de l'adoption du monométallisme.

Il est évident que ces résolutions si puissamment motivées, si nettement exposées, exerceront une grande influence sur les délibérations du Congrès.

UNE BONNE DÉCOUVERTE.—Au cours de son voyage d'exploration dans l'Uruguay, M. de Saint-Quentin a découvert, sur les rives marécageuses de plusieurs rivières, une nouvelle solanée, qui donne, en abondance, des tubercules comestibles analogues à ceux de la pomme de terre.

La Société d'horticulture de Marseille a décidé d'attribuer une médaille d'or à l'importateur qui sera introduit en France, en graines et en tubercules, cette nouvelle plante, et une autre médaille d'or à l'agriculteur français qui aura, le premier, obtenu une récolte de cette solanée.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 29 juillet :

(Suite.)

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE :

Les eaux ont cessé de couler à travers les crevasses Bourgeois et Adam, et celles de l'intérieur qui menaçaient les levées de protection ont baissé considérablement.

Les battures le long du bayou sont à découvert. Heureusement, il est resté, jusqu'ici, assez d'eau dans le bayou pour irriguer le riz et l'on a fait peu d'usage des pompes, ce qui est un bienfait pour les planteurs qui ne peuvent supporter de grands frais, à cause du bas prix de vente du riz sur le marché.

Ce que ne peuvent s'expliquer nos planteurs, c'est qu'ils soient obligés de vendre leur produit à un prix normal, tandis que leur voisin qui, ayant besoin de riz, va en acheter chez le marchand, en gros ou en détail, le paie assez cher.

Pourquoi y a-t-il cette différence énorme entre le riz brut et le riz nettoyé ? Aussi, nous ne serions pas étonnés de voir nos fermiers riziers abandonner cette culture qui ne leur rapporte presque rien, quand elle ne les met pas en dette.

Sur l'établissement Bourgeois, où l'on faisait du riz, depuis des années, on en abandonne la culture pour planter la canne. Les fermiers y sont encouragés par le voisinage de la raffinerie Laurel Valley, où ils peuvent placer leurs produits à des conditions raisonnables. Quelques uns d'entr'eux font des pommes de terre ; ils peuvent ainsi récolter 18 à 20 barils l'acre, et à peu près 80 barils de patates douces. C'est là un rendement abondant que l'on obtient à peu de frais et avec peu de travail.

Nos tonneliers sont à l'œuvre, depuis le 1er juillet, pour être prêts avant le commencement de la roulaison. Il leur faudra fournir au moins de 25,000 à 30,000 barils. La raffinerie de Lafourche a travaillé, à elle seule, 9,681,881 livres de sucre, les premiers, deuxièmes et troisièmes sucres. Il a fallu se procurer 7,000 barils de mélasse.

Cette année, le rendement de cette raffinerie sera encore plus considérable.

On sait que le juge White avait perdu toutes ses cannes, il y a deux ans, par suite de la crevasse qui s'était déclaré chez lui. Il a été obligé de mettre partout du plant nouveau. Il a encore pu, l'an dernier, faire ses 1,700,000 livres de sucre. Cette année, il aura 300 acres de plant et 400 de souches. Il y a aussi sur la propriété 175 acres de maïs et de pois. Le terrain est bien drainé, aussi le rendement est-il abondant.

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION :

Nous avons en suffisamment de pluies dans notre paroisse pour donner à la plante toute l'énergie dont elle est capable, si ces pluies avaient été généraies : malheureusement, elles n'ont été que partielles et locales.

Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur nos champs pour distinguer ceux qui ont été favorisés par des ondées bienfaisantes, de ceux qui en ont été privés. D'un côté, une belle couleur vert sombre et une tige élancée ; de l'autre, une plante souffreteuse. On pouvait craindre un insuccès sur les terres noires ; il n'en est rien. Elles donneront une belle récolte.

M. Himel qui a, pour sa part, 450 acres à rouler, travaillera aussi deux ou trois récoltes de ses voisins, en partageant les profits. L'extraction est excellente sur cette propriété. La moitié du sucre qui en est sorti, l'an dernier, a pu toucher les 2 cents de prime.

Sur St-Ybars, M. Taylor Himel a un superbe champ de cannes, supérieur en qualité à ceux de ses voisins.

Nous en dirons autant de Live Oak, où les cannes sont aussi de toute beauté.

Le Lafourche baisse rapidement ; aussi la navigation sera-t-elle bientôt suspendue.

[illegible] pour un bouquet, il faudra recourir aux bateaux plats.

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

Une récolte de pommes en France.

On lit, dans le *Journal du Havre*, du 21 juillet :

La Revue *Le Cidre et le Poiré* publie ces renseignements sur la récolte des pommes dans notre région :

Canton de Criquetot l'Esneval.—Nous aurons à peine dans notre canton une demi récolte de pommes et je crois que nous aurons peu ou pas de fruits à vendre.

Canton de Goderville.—Les pommes hâtives, 2e saison, fourniront dans notre canton, je pense, un peu plus d'une demi-récolte. Il n'y a pas de tardives, ou très peu. Il y a peu de poiriers dans nos contrées, règle générale 1 poirier sur 20 pommiers. On compte sur une récolte passable. On ne connaît pas encore de prix de vente. Les récoltants sont peu disposés d'habitude à ces marchés aléatoires.

Canton de Lillebonne.—Pas de pommes tardives. Bonne demi année de 1re et de 2e saison, tel est l'état actuel. Mais si cette malheureuse sécheresse persiste, il faudra compter un peu moins, car les pommes commencent à tomber. On ne cite pas encore de marchés passés.

Canton de Saint-Romain.—La récolte des pommes de 1re et 2e saison peut être considérée comme bonne. Ces variétés étant à peu près de moitié comme plantation, la 3e récolte sera presque nulle, quoiqu'ayant bien fleuri, c'est presque général dans tout le canton, le site étant si même. La récolte en poires sera celle de une bonne année.

Canton de Fécamp.—Très bonne récolte en pommes de 1re et 2me saison. La fleur de 3me saison a eu beaucoup de peine à ouvrir, malgré cela il y aura quelques cultivateurs bien favorisés.

Une variété qui commence à être bien répandue dans la contrée "la galopina", donne-ra assez bien, par contre, le Maria Ostroy (l'Amelet comme on dit chez nous), qui autrefois était le plus cultivé, ne rapporte-ra presque pas ; sa culture semble délaissée. Le Bédun a eu une très forte récolte l'année dernière, il n'y a pas on pen de fleurs cette année. Bonne récolte de poires ; variétés : Garizi blanc et rouge. Rousselet, etc.

UNE JEUNE FILLE ET SON AMOUREUX. TENTATIVE DE MEURTRE DANS LA RUE DES POISSONNIERS, A PARIS.—Une jeune ouvrière teinturière, Mlle Alice Lubin, qui, souvent, allait passer ses soirées chez sa sœur, s'y était rencontrée, différentes fois, avec un ouvrier marbrier, Joseph Boitte, sujet belge.

Boitte s'était pris, pour la teinturière, d'une véritable passion, et, il y a quelques jours, il la demandait en mariage.

Les parents de Mlle Lubin lui firent comprendre qu'il était trop jeune, mais comme le marbrier insistait, ils durent lui déclarer que leur fille refusait, formellement, de se marier avec lui.

L'amoureux éconduit éprouva un tel désespoir, qu'il écrivit, à celle qu'il aimait, une lettre dans laquelle il lui annonçait son intention bien arrêtée de mettre fin à ses jours si elle ne revenait pas sur sa décision. Il attendit, vainement, une réponse.

Mlle Alice Lubin sortait de chez elle pour se rendre à la teinturerie Yentzkit, rue Boinod, 4, où elle est employée depuis plusieurs mois, quand elle se trouva en présence de Boitte.

La jeune fille voulut fuir, mais, au même instant, une détonation se fait entendre.

C'était Boitte qui venait de faire feu sur elle. Le projectile effleura l'épaule de la jeune fille, et alla se perdre dans le mur de la maison.

Le meurtrier, furieux d'avoir manqué sa victime, se tira alors sur elle, et, à bout portant, il lui logea deux balles dans l'oreille et la joue gauche.

Les passants et les voisins accoururent, mais Boitte tourna son arme sur lui même et se tira deux coups de revolver à l'oreille et à la tempe droite.

Les blessures reçues par la jeune fille ne mettent pas ses jours en danger.

L'état de Boitte est, au contraire, très grave, et l'on a peu d'espoir de le sauver.

LE DRAME —DE— LA RUE DE SAINTONGE, A PARIS.

(Suite.—Voir l'*Abeille* du 1er août).

L'Autorité, de Paris, du 21 juillet :

Le service de la Sûreté est arrivé à découvrir le nom de l'individu qui a tenté d'assassiner M. Bourreille.

C'est un nommé Alexandre Formel. Il était descendu dans un hôtel garni, l'hôtel Alibert, situé 22, rue du même nom, où il s'était fait inscrire sous le nom de Charles Blondeau.

Cet individu a été condamné à cinq ans de réclusion, mais il n'a pas passé par le service anthropométrique, en sorte qu'on a peu de renseignements sur lui.

Le propriétaire de l'hôtel Albert a raconté ce qui suit à un de nos confrères du *Temps* :

"Je n'ai pas été à la Morgue pour voir le cadavre de l'assassin de M. Bourreille, mais la photographie que m'a fait voir M. Goron, chef de la Sûreté, m'a permis de reconnaître mon ancien locataire.

"Le 13 juillet, dans l'après-midi, un homme jeune encore, proprement vêtu, s'est présenté au bureau de l'hôtel et m'a demandé une chambre pour deux jours.

"Je lui en ai fait visiter une au prix de 5 francs pour les deux jours. Le voyageur m'a répondu que c'était trop cher, qu'il n'avait pas d'argent, mais qu'il en attendait d'un moment à l'autre et qu'il se contenterait d'un modeste cabinet.

"Je le conduisis alors au cabinet No 16 qu'il arrêta. Mon client, auquel je demandai ses noms, me répondit qu'il se nommait Charles Blondeau et qu'il arrivait de Mantes (Seine-et-Oise) où il était employé dans une usine occupant 1,500 ouvriers ; il me déclara, en outre, qu'il était mécanicien. Comme je suis moi-même du métier, j'interrogeai mon client au point de vue technique ; je m'aperçus bientôt à ses réponses embarrassées qu'il n'était pas mécanicien. Mais je ne lui fis aucune observation à ce sujet.

"Mon locataire, je dois le dire, était très poli et très doux. Comme il était resté deux jours sans me payer, ma femme lui demanda le matin du 14 s'il était disposé à régler.

"Non, répondit-il, je n'ai qu'un billet de 100 francs et je ne veux pas le changer. Et puis, j'attends une visite ou une lettre. Quand j'aurai reçu l'une ou l'autre, je vous payerai.

"Depuis, je n'ai plus entendu parler de lui que pour apprendre le crime qu'il avait commis et sa mort.

"Ce matin, quand M. Goron est venu ici, j'ai oublié de lui remettre une lettre que j'ai reçue pour mon locataire. Je voici ; elle est adressée à M. Charles Blondeau et a été mise à la poste boulevard Diderot ; je la garde précieusement et ne la remettrai qu'à M. Goron lui-même, car, quelque temps après son départ, deux individus de mauvaise mine sont venus me réclamer cette lettre : je la leur ai refusée."

Le chef de la Sûreté a fait prendre cette lettre dans la soirée.

Il fait rechercher les deux individus qui se sont présentés chez M. Vasse, pour la retirer.

L'enquête se poursuit activement, mais on voit, dès maintenant, qu'il ne s'agit nullement d'un crime passionnel.

Il est fort probable qu'on se trouve simplement en face d'un coup de désespéré, maladroitement conçu et stupidement exécuté.

Le malfaiteur, à bout de ressources, a cru pouvoir, en plein jour, assassiner le boulanger et lui voler sa caisse.

Cet individu appartient à une famille honorable. Sa mère, une brave femme, habite Paris.

On a pu la retrouver et elle a été amenée, hier, à la Morgue, pour la constatation d'identité.

Alibert le matin du crime ; et c'est sa disparition, signalée au service des garnis, qui a mis celle-ci sur sa trace.

L'état de M. Bourreille est de plus en plus satisfaisant.

L'Autorité du 22 :

C'est le vol qui a été le mobile du crime commis par Formel.

Nous avons dit, hier, que Formel avait été condamné à cinq ans de prison pour vol. Employé chez M. Hénault, commissionnaire aux Halles, rue de la Reynie, il lui déroba une somme de 26,000 francs.

Voici comment ce vol a été découvert : en 1890, Formel dut quitter sa place pour faire ses vingt-huit jours. Il fut remplacé par une parente de M. Hénault, qui conserva les fonctions de comptable de la maison.

Formel, qui ne pouvait p'us voler l'argent de M. Hénault, pour satisfaire ses besoins de luxe, résolut de s'établir commissionnaire en légumes et s'installa rue des Boulets. Il vint un jour chez son ancien patron, dans l'intention de débaucher un de ses anciens camarades. Celui-ci répondit à ses offres en lui disant : "Jamais je ne travaillerai avec un voleur."

Formel parti, M. Hénault, interroge son employé et il apprit que Formel avait été surpris plusieurs fois au moment où il fouillait dans la caisse. M. Hénault fit vérifier ses livres par un expert et acquit la conviction que Formel lui avait détourné une somme d'argent pouvant s'élever à 26,000 fr. Il porta plainte et Formel fut condamné par la cour d'assises de la Seine, le 17 septembre 1890, à cinq ans de réclusion. Grâce aux protections de sa famille, il ne subit qu'une partie de sa peine.

APRÈS LE VOL, L'ASSASSINAT.

Après sa sortie de prison, il s'était lié avec une femme de mœurs légères, Jeanne Duclos, qui habitait la rue Beaurepaire où elle n'était connue que sous le nom de Mme Formel.

On dit que la mère de Charles Formel lui fournissait de quoi vivre. Mme Formel, qui habite 85, avenue Ledru-Rollin, serait une personne fort honorable, bien apparentée, qui toucherait même une pension d'un ministère.

Quoi qu'il en soit, Charles Formel et Jeanne Duclos menaient joyeuse vie, soit à Paris, soit en déplacement dans les stations à la mode. Dernièrement ils se brouillèrent et, après avoir vendu quelques objets mobiliers qu'il possédait, notamment une panoplie d'où il avait extrait le couteau espagnol qui lui a servi à frapper M. Bourreille, Formel s'en vint, avec une simple valise, échouer dans un garni de la rue Alibert, où il se fit inscrire sous le nom de Charles Blondeau.

Formel, qui n'avait plus un sou sur lui, puisque Jeanne Duclos lui avait remis par pitié, cinq francs, le 12 au soir, a vu en passant M. Bourreille, qui sommeillai à son comptoir. La rue était déserte, c'était un dimanche, et les boutiques étaient fermées.

Il pensa qu'il aurait la force d'étendre mort d'un seul coup de couteau sa victime, et qu'il pourrait fuir, après avoir dévalisé le tiroir-caisse. Quand il s'est vu pris, il s'est tué.

CHEZ LA MÈRE DE L'ASSASSIN.

Avenue Ledru-Rollin, 85, une très belle maison, dans un quartier neuf. Mme Formel, qui est veuve, âgée de soixante-cinq ans, habite au cinquième étage, un appartement composé de plusieurs pièces.

Son fils habitait chez elle avant sa condamnation :

—Il voyage en Algérie, répétait souvent la pauvre femme à ceux qui s'étonnaient de ne plus le voir.

Depuis la condamnation de son fils, Mme Formel portait le deuil. Lorsque les agents de la Sûreté sont venus, chez elle, elle a cru qu'Alexandre venait encore de se faire arrêter, ne pouvant se douter qu'il était l'assassin de la rue Saintonge.

Elle s'est retirée chez sa fille et est restée invisible pour tout le monde.

DÉCOUVERTE DE L'IDENTITÉ.

Il est intéressant d'indiquer comment on est arrivé à découvrir l'identité de Formel. A la Morgue, on releva sur la jaquette du meurtrier une marque des magasins des Phares de la Bastille. M. Goron se rendit aussitôt dans ces magasins ; avec la marque, et le vêtement ayant été livré à domicile, on apprit bientôt qu'il avait été vendu à Charles Formel, demeurant avenue Ledru-Rollin. A cette adresse, on découvrit tout le passé de Formel, sa liaison avec Mlle Duclos et son passage chez M. Hénault. M. Goron présenta la photographie du défunt à Mlle Duclos, qui le reconnut. Il fit ensuite venir à la Morgue M. Hénault qui, mis en présence du cadavre, reconnut aussitôt son ancien employé.

L'ÉTAT DE LA VICTIME.

L'état de M. Bourreille est stationnaire.

Une première ponction a été faite au blessé, auquel on a retiré ainsi un litre et demi de sang pur extravasé. L'état reste fort grave. De la plaie où l'on aurait pu fourrer les cinq doigts de la main, coule toujours un filet de sang, ce qui fait craindre quelque hémorragie interne, à laquelle il serait impossible de remédier.

UN ENFANT TUÉ PAR UN BOUCHER.—Roubaix, France, 18 juillet.—Un crime horrible vient d'être dénoncé à la Justice. Hier après-midi, un homme de peine, nommé Pierre Tanghe, travaillant à Roubaix, ancien domestique chez Louis Grimonprez, boucher à Wattrelos, se présentait à la gendarmerie de Wattrelos, demandant à faire d'importantes révélations.

Mis, aussitôt, en présence d'un brigadier, Pierre Tanghe déclara qu'en février dernier, étant domestique chez M. Grimonprez, boucher à Wattrelos, son patron l'avait appelé à la tuerie et lui montrant un enfant nouveau-né qu'il venait de tuer, lui offrit cinquante francs pour l'emporter et le jeter dans le canal de Roubaix.

Tanghe refusa et le patron furieux menaça de mort son domestique s'il disait un mot ; puis, prenant sur ses genoux l'enfant, à qui, pour le tuer, il avait brisé les reins, le patron le plia en deux et le jeta dans le four d'un poêle où brûlait un feu ardent.

Après ce récit, le brigadier fit subir à Tanghe un long interrogatoire : "Quel était le nom de la mère ? Savait-elle que l'enfant était mort ? Était-elle complice ?"

Le résultat des réponses a été que depuis quatre ans, Grimonprez courtisait une jeune fille de Wattrelos, nommée Flore Lezy, âgée de vingt et un ans, habitant le hameau du Petit-Paradis. L'an dernier, cette fille devint enceinte et disimula sa grossesse ; le 5 février elle vint accoucher dans la boucherie et mit au monde un garçon bien constitué et très vivant. L'accouchement fut fait par un rebouteux de Mouscron, qui avait, en vain, essayé sur Flore des manœuvres abortives.

Taughe s'est pu tirer pour des menaces. Il parle aujourd'hui, parce qu'il craint d'être accusé de complicité.

A la suite de cette déposition, la gendarmerie se rendit au domicile de Flore Lezy, qui nie le crime. On la confronta, ensuite, avec son amant, et tous deux continuèrent à nier.

Flore fut alors soumise à un examen médical, et, devant les preuves palpables, elle finit par avouer être accouchée des œuvres de Grimonprez.

Mis, à nouveau, en présence de ce dernier, elle renouvela ses aveux, tandis que Grimonprez continua dans ses dénégations, mais devant les aveux plus précis de la jeune femme, tous deux furent mis en état d'arrestation.

Ils seront conduits à Lille aujourd'hui. La police recherche actuellement le rebouteux.

Cette affaire cause une énorme sensation à Wattrelos, où le bruit court, maintenant, que l'enfant de Flore Lezy a été, non pas brûlé, mais haché menu par le boucher, mélangé avec de la viande, et débité en pâté.

Ce bruit aurait pour source une nouvelle déclaration de Pierre Tanghe à la gendarmerie.

Les familles des coupables, toutes deux très honorables, ignoraient tout et sont dans la désolation.

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

GONZALES & LANDUMIER.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Remparts.
VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.
TÉLÉPHONE NO 479.
21 fév 93—1 an

LABARRE.—Décédé, hier, à 10 heures 15 du soir à l'âge de 68 ans et 4 mois, ANTOINE LACESTIERE LABARRE. Les amis et connaissances de la famille et de ses fils, ainsi que ceux des familles Sarpy et Pollock, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures 30 de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 171, rue du Quartier, entre St-Claude et Trémé.

PONTICO.—Décédée hier, à 8 heures du soir, à l'âge de 6 ans et 8 mois, ANGÉLIQUE, fille de Célestin Pontico et de Marie Bordenave. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents, coin Jackson et Clara.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service sera célébré samedi prochain, 5 août 1893, à 8 heures du matin, en l'église St-Augustin, pour le repos de l'âme de DAME J. BRUNO, n'e Emma Cougot. Les amis et connaissances des familles Cougot, Bruno et St-Raymond sont respectueusement invités à assister.
3 août—3f

AVIS.

Monsieur CHARLES EVEN s'honneur d'annoncer au public et à ses amis que, venant de s'associer avec son frère, il a acheté la pharmacie de Mme Ferrand, sise 424 Royal, près l'Eglise Ste Rose de Lima. Messieurs les membres de la Société française de Bienfaisance pourront désormais faire remplir leurs prescriptions au nom de la Société.
4 août—3f

PERDU

Mercredi soir, 2 août 1893, à onze heures, rue du Canal, de la rue Franklin à Tchoupitoulas, un portefeuille renfermant 1° Trois certains Billets à ordre tirés par Pascal Lesselle, son propriétaire et par lui endossés datés le 24 juin 1893 et payables un an après date, un pour la somme de $4,500.00, un autre pour la somme de $3,500.00 et le troisième pour la somme de $1,500.00, tous stipulant qu'ils portent un intérêt de 6 0/0 par an de leur maturité jusqu'à paiement ; 2° Un certain Billet à ordre signé par Jean Marie Cabos ; 2° aussi trois billets de $10.00.

Une récompense libérale sera payée à qui rapportera les dits billets à J. M. Cabos aux soins de J. R. Legier, notaire, ou à P. L. Fourcby, avocat, 34 rue Carondelet. Le paiement des dits billets ayant été arrêté, avis ayant été donné du vol qui a été tiré les dits billets.
4 août—3f en 10 j

SARAVIA.

Régulateur Mexicain Indien pour les dames, purement végétal.

Le plus grand bienfaiteur de la femme dans les cas de menstruations supprimées et douloureuses, Pertes blanches, Flux et Migraines causées par les menstruations irrégulières.

Demandez à votre pharmacien le SARAVIA, et ne vous laissez pas induire à acheter un autre régulateur avant d'essayer le Saravia.

A vendre par I. L. Lyons & Cie. et tous les pharmaciens.
2 août—1m Jeu Mar Sam

A Louer.

La magnifique Résidence Blanc et les grands terrains admirablement disposés, faisant face au Bayou St-Jean et la rue Esplanade. La propriété vient d'être réparée et mise en parfait état, et est actuellement une des plus belles résidences de la ville.

S'adresser à GEO. DENÈGRE,
30juil—30—2 août 33 rue Carondelet.

Bains de vapeur turcs et russes.

BAINS Pour Dames, les Lundis de 8 a. m. à 5 p. m ; les Vendredis de 8 a. m. à midi pour Dames exclusivement. Pour Messieurs de 9 a. m. à minuit, tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames. Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide. Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois lieues de la rue du Canal. Nos 102 à 106 RUE CONTI

EUG. GAUPP, Propriétaire.
27 juil 1 an BAINS

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.

Banque d'Epargnes Teutonia,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127.....RUE DE LA COMMUNE.....127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEIRS, Caissier.
16 juil—1 an M. ERNEST CASSARD, Payeur.

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.
1er août

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Succursale No 68 rue Royale.
Capital payé.....$500,000 00
Actif, 1er janvier 1892.....1,019,699 32
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIER, Chs. D. POUCHER.
18 juin 93—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn,
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle.....$5,820,322
Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an

C. LAZARD & CO.,
LIMITED,
LES ANCIENS ET POPULAIRES.
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
1er jan—Dim Mar Ven

THE Photo Co. P. E. CARRIERE, ADMINISTRATEUR.
Coin des rues Canal et Bourbon,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions
Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York.
1er mars—2f p dim mer

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, comme le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Seria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. O. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Montres Américaines Waltham,
—FAITES SPECIALEMENT POUR—
—BIJOUTIER—
113 et 115 RUE DU CANAL, Nlle-Orléans.
Envoyées par express avec pleine garantie sur reçu du prix et C.O.D.
Montres en diamants incrustées, $50.00, $75.00, $100.00.
Prix des Montres pour Messieurs, grandeur moyenne :
Montre en or, massif, 14 Karat..... 40 00 | Montre plaquée, 14 Karat..... 20 00
Montre en argent, massif..... 10 00 | Montre plaquée, 10 Karat..... 16 50
Avec garantie pour qualité et le temps.
UN STOCK COMPLET DE MONTRES FINES DE HOWARD. DIAMANTS, BIJOUTERIE ET ARGENT MASSIF.
A. M. HILL,
113 et 115 rue du Canal et 78 rue St-Charles, Nlle-Orléans.
30avril—4m

LA MAISON DE MUSIQUE
La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit
PHILIP WERLEIN,
135 - - RUE DU CANAL, - - 135
Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.
Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs. 2 avr—1 an, dim, mar, ven

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Peres Female Regulating Pills—la remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix : $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagne.
13 déc 92—1 an

BUVEZ!!!
L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.
Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.
30 sept—1 an sem dim

DENTISTES.
Dr CHARLES LANAUX,
DENTISTE,
No 196 rue Canal, près Remparts.
Etant de retour dans cette ville, offre à sa clientèle et au public en général ses services professionnels. Le tarif qui suit convaincra chacun de la grande réduction dans ses prix, sans condition, ce qui met son travail à la portée de tous :
Aurification à $2 00 ; amalgame $1 00 ; ciment 50c. ; jeu de dents complet (en dentier) $10 00 ; une dent ou plus sur plaque, de $4 00 à $8 00 ; couronne en or massif à $10 00 ; extraction de dents avec l'usage de la cocaine, 50c.
N'employant pas d'assistant, le Dr Lanaux offre une garantie de 4 ans pour tout ouvrage exécuté par lui.
18mai—1an—DMaJ

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 15 rue Dauphine, immédiatement après l'6 difice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre redeuses
Le renvoyer de leur ares. ses de toute artificiels.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal, 2me district
Iernov 92—1 an—mer. jeu. dim

L. Grunewald Co.
Limited.

127 RUE CANAL.
PIANOS NEUFS,
$250 et au-dessus.
PIANOS AYANT PEU SERVI,
$150 et au-dessus.
PIANOS DE SECONDE MAIN,
$25 et au-dessus.
24janv—1an

Magasin du Bon Marché